

Réf: Dossier 444397

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE ADAMA DIAKITE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE NON
LOIN DE LA PUISSANCE 6 LOT 2917 ILOT 245, Lot 2917,
Ilot 245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ADAMA DIAKITE »

Objet :

- FOURNITURES DE MATERIEL MEDICAL
- FOURNITURE DE MATERIEL DE BUREAU
- BTP
- TRANSPORT
- ELEVAGE
- AGRICULTURE
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE NON

LOIN DE LA PUISSANCE 6 LOT 2917 ILOT 245, Lot 2917,
Ilot 245

Dirigeant(s) M DIAKITE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10253 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61301/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

